



COMITE DE PICARDIE TAROT

Siège social : Maison des services & des initiatives

« harmonie » MSIH–

25 rue Maurice SEGONDS – 60000 BEAUVAIS

site internet : www.comitepicardiedetarot.fr

Facebook : [comitepicardiedetarot](https://www.facebook.com/comitepicardiedetarot)

Président CCR Eric BLENET

Tél : 06 84 17 94 01

Mail : eric.blenet@gmail.com

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

DONNES LIBRES « SENIORS » SAISON 2026 - 2027

Le **Comité de PICARDIE** organise le championnat régional en donnes libres « Séniors » le lundi **30 novembre 2026** à **9H00** :

Salle Saint-Just des Marais
Rue de Saint-Just des Marais
60000 BEAUVAIS

Le championnat se déroule en 1 finale de 2 séances.

A l'issue de la 2^{ème} séance, les **6 joueurs** ayant réalisé le meilleur score seront qualifiés pour le **Championnat de France** qui se déroulera à **CAP d'AGDE (34) du 1^{er} au 4 mars 2027**.

L'épreuve est ouverte uniquement aux joueurs licenciés FFT au comité de PICARDIE ayant 60 ans ou plus le 31 décembre 2026 (nés en 1966 ou avant) et à jour de cotisation 2026-2027. Il est possible de participer à l'épreuve en prenant une licence sur place.

Le qualificatif se déroule en 2 séances.

DEROULEMENT et PARTICIPATION

Participation : 20 € pour les 2 séances

1^{ère} Séance

A 9H00 : 4 Positions de 5 Donnes

Les places sont attribuées par tirage au sort sauf pour le champion régional sortant qui sera N1.

Les contrats autorisés sont : **petite, garde, garde sans, garde contre**.

Pour toute garde sans ou garde contre l'accord de l'arbitre est obligatoire.

Pour tout score supérieur à 450, la feuille de marque doit être signée par l'arbitre.

La feuille de marque doit être remplie par le joueur Nord et vérifiée par les trois autres joueurs. En cas de marque erronée (total des scores différent de zéro par exemple) avertissement aux quatre joueurs, en cas de récidive pénalité de 100 points).

Les mouvements se font à la position (Nord fixe, Sud +1, Est +2, Ouest -2).

Chaque position sera limitée à 50 minutes et à l'issue de ces 50 minutes, les donnes non commencées seront annulées.

Au cas où le nombre de participants ne permettrait pas de faire des tables de 4 joueurs, il y aurait de un à trois éliminés pour la deuxième séance.

2^{ème} Séance

A 14H15 : 5 Positions de 5 Donnes

La mise en place de la 2^{ème} séance sera aléatoire,

Chaque position sera limitée à 50 minutes et à l'issue de ces 50 minutes, les donnes non commencées seront annulées

Les mouvements se feront à la position FFT pour les 4 premiers tours et au classement pour la 5^{ème} rotation.

Ex Aequo :

En cas d'ex aequo pour la 6^{ème} place qualificative, sera qualifié le joueur qui aura réalisé le plus gros score positif sur une position lors de la 2^{ème} séance.

INSCRIPTIONS

Afin d'optimiser l'organisation, le Comité de PICARDIE préconise l'inscription au préalable. La feuille d'inscription est à retourner obligatoirement **avant le 23 novembre 2026** :

- **directement sur le site de la FFT en passant par notre site www.comitepicardiedetarot.fr**
- soit par l'intermédiaire de votre Président de Club,
- soit à l'adresse suivante :

Mr Eric BLENET
174 rue de VERDUN
60280 MARGNY lès Compiègne

- **ou par email : eric.blenet@gmail.com.**

Il est fortement conseillé d'être sur place à partir de **8H45**.

Pour la mise en place, priorité sera donnée au joueur étant **inscrit avant le sélectif et présent avant 9H00**.

REGLEMENT FFT

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T. et du code d'arbitrage
Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 2 « Donnes Libres » de la FFT, dernière version.

Ces documents étant consultables auprès de l'arbitre.

Indice des PCN : 1,8

PP : Pas de PP en libre seniors !

DIRECTEUR D'ÉPREUVE

Le Directeur d'épreuve, en accord avec le Président de la CCR et l'arbitre, a le droit de prendre tous les choix optionnels qu'il jugera utile au bon déroulement de l'épreuve en conformité avec l'Article 3.

DISCIPLINE

Tout joueur ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables sera immédiatement exclu du tournoi.

Il est désormais interdit d'être accompagné d'animaux, lors des séances de championnats. Aucune dérogation ne pourra être faite.

Les règles sanitaires en vigueur le jour du sélectif s'appliqueront.

**LES TELEPHONES PORTABLES DOIVENT RESTER ETEINTS, SAUF DEROGATION DE
L'ARBITRE.**

**EN APPLICATION DE LA LOI EVIN, CETTE COMPETITION EST NON FUMEUR.
Y compris cigarette électronique**

**Directeur d'Epreuve
Alain PHILPPE**

**Président de Zone
Olivier AUBERT**